



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125633>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-125633**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Département de l'Isère

**Correspondant** : le Président

**Adresse** : 7 rue Fantin Latour, 38022 Grenoble

**Coordonnées** :

**Téléphone** : 0476003838

**Télécopieur** : 0476003835

**Courriel** : marches-publics@isere.fr

**Adresse internet** : <https://www.isere.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur** : <https://www.marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché** : Formation Prévenir les risques liés à l'activité physique (PRAP) - Gestes et posture (relance)

**Lieu d'exécution** : 7 rue Fantin Latour, 38000 Grenoble

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales** : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, et la partie 4 du code du travail, rappellent que les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité. Le Département de l'Isère s'inscrit pleinement dans cette démarche de prévention et a la pleine volonté de prévenir les risques liés à l'activité physique des agents. Les objectifs principaux de cette action visent à répondre aux besoins suivants : - Prévenir les risques liés à l'activité physique (manutention manuelle, port de charges, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs ou des vibrations...) et préserver la santé au travail. - Sensibiliser à la prévention des risques liés à l'activité physique et préserver la santé des agents du Département selon leurs activités respectives. - Adapter les bons gestes et postures à son poste de travail. - Acquérir des connaissances permettant la compréhension

des risques liés aux activités physiques dans leur vie professionnelle. - Observer et analyser leurs situations de travail. - Permettre aux stagiaires de participer à la construction des mesures de prévention et à l'amélioration de leurs conditions de travail tout en se protégeant

**Refus des variantes.**

## **Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution**

12 mois à compter de la notification du marché.

## **Section 5 - Conditions relative au marché**

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** ressources propres du Département de l'Isère, y compris les emprunts

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix des prestations : 60%
- Pertinence de la méthodologie et des propositions pédagogiques : 25%
- Qualité des moyens humains mobilisés pour la réalisation des prestations : 15%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 12/12/2025 à 17:00

**Délai minimum de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** A25DRH-MT003

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK24 Lot 01 - Filière générale (industrie, BTP, commerce et activités de bureau) Lot 02 - Filière sanitaire et sociale  
**Modalités d'ouverture des offres :** Date: 12 déc. 2025 Lieu : GRENOBLE Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal

administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/> Le Département ne souhaite pas communiquer le montant estimatif de l'Accord-cadre. Les montants maximums des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre sont définis comme suit et seront identiques pour chaque période de reconduction: Lot 1 : 18 450,00 euros HT maximum Lot 2 : 4 000,00 euros HT maximum Les conditions d'envoi et de remises des offres sont détaillées à l'article 6 du RC

## **Section 13 - Renseignements relatifs aux lots**

### **Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots**

- **Lot(s) 01** - Filière générale (industrie, BTP, commerce et activités de bureau) Filière générale (industrie, BTP, commerce et activités de bureau)
- **Lot(s) 02** - Filière sanitaire et sociale Filière sanitaire et sociale

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/11/2025**